



La petite valise qui monte

Entre la vie et la mort, un appareil au maniement facile peut faire la différence. C'est le cas du défibrillateur lorsque survient un malaise cardiaque. Pour sauver plus de vies, la MSA en promeut l'utilisation. Exemple dans les Hautes-Pyrénées.

Même si la mortalité par infarctus a baissé en France ces dernières années, elle reste encore dans le palmarès de tête des causes de décès. Or, c'est dans les toutes premières minutes d'une attaque cardiaque que se joue le destin d'une victime. Parfois, le temps que les secours arrivent, il est déjà trop tard.

C'est sans compter avec la petite valise qui monte, à savoir un défibrillateur automatisé externe, dont le maniement est aussi simple qu'efficace pour sauver des vies. Léger, équipé d'électrodes, il effectue un diagnostic et guide par une voix enregistrée les gestes de l'utilisateur. Il est également autonome, sa batterie pouvant rester en veille pendant quatre ans avant d'être changée. Les pouvoirs publics en

ont étendu en mai 2007 l'utilisation au grand public, alors que ce genre d'appareil était auparavant réservé aux médecins, sapeurs-pompiers et professionnels paramédicaux (cf. *Le Bimsa* n°76 d'août-septembre 2007 : « Chaque minute compte »).

Simple et efficace

À la MSA des Hautes-Pyrénées, il n'en a pas fallu plus pour que le conseil d'administration décide de promouvoir le plus largement possible l'utilisation de cet outil. « *Nous nous devions de le vulgariser*, affirme le président de la Fédération MSA Midi-Pyrénées Sud, Bernard Pladepousaux, et donc d'accompagner par une formation spécifique les personnes susceptibles de



s'en servir. » « Il est vrai également que nous voulions montrer aux salariés de l'agriculture travaillant dans le tertiaire que nous faisons quelque chose pour eux, alors qu'en milieu agricole la prévention porte principalement sur les personnes exerçant des métiers à risque, tels les bûcherons par exemple », ajoute Bruno Nogaro, président du Comité de protection sociale des salariés agricoles.

Cette décision s'inscrit par ailleurs dans une démarche d'entreprise où l'intérêt pour la prévention imprègne fortement les mentalités.

« Plus de 50 % de notre personnel a reçu une formation au secourisme, révèle ainsi le directeur général adjoint de la MSA, Dominique Fournier, et nous sommes une des premières entreprises à avoir mis en place un protocole pour la prévention des agressions sur le lieu de travail. Nous mettons également à disposition du personnel des vaccins

antigrippe, des patchs anti-tabac... » Initiateur du projet, il rappelle: « J'ai fait une crise cardiaque dans mon bureau en 2002, et j'ai été immédiatement pris en charge par les médecins de la MSA, qui m'ont accompagné à la clinique. Grâce à leur

diagnostic et à leur réaction rapide, j'en suis sorti indemne. Mais tout le monde n'a pas cette chance. Aussi, quand on a parlé du défibrillateur automatisé il y a deux ans, je m'y suis aussitôt intéressé. »

En cas d'urgence

C'est Jean-François Lassalle, moniteur secouriste et conseiller en prévention à la MSA de Tarbes, qui prend en charge ce nouveau projet. En parallèle, le conseil d'administration décide l'acquisition de

quelques unités, qui sont offertes aux toutes premières entreprises ayant accepté de former des membres de leur personnel à l'utilisation du défibrillateur. Outre la MSA elle-même, il s'agit du Crédit agricole et de la Maison de l'agriculture, ces trois organismes étant les plus importants en nombre de salariés du département relevant de la MSA. « Non seu-

lement ils ont des effectifs conséquents, précise Bernard Pladepouseaux, mais des milliers de personnes y effectuent un passage chaque année. » En cas d'urgence, ces visiteurs aussi peuvent bénéficier des services d'un défibrillateur. La remise d'un appareil

est organisée auprès de ces entreprises pionnières. Elle a l'honneur de la télévision régionale, car cet évènement coïncide avec un fait divers d'actualité: à peu près à la même période, un joueur de football terrassé par une attaque cardiaque en plein stade a pu être sauvé grâce à la présence d'un défibrillateur sur les lieux.

Jean-François Lassalle entame pour sa part une série de formations pour des salariés des entreprises concernées. L'accueil est enthousiaste. Sonja Lavaud travaille au Crédit agricole, où elle est membre du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT). Elle



Remise du défibrillateur au directeur du Crédit agricole de Tarbes par Bruno Nogaro, président du Comité de protection sociale des salariés agricoles de la MSA des Hautes-Pyrénées, en présence de Bernard Pladepouseaux, président de la Fédération MSA Midi-Pyrénées Sud.

© MSA Hautes-Pyrénées

[TÉMOIGNAGE]

La MSA, plan d'attaque

Si la MSA des Hautes-Pyrénées s'est montrée précurseur dans le déploiement des défibrillateurs automatisés ou semi-automatisés externes (DSAE et DAE), elle n'est pas pour autant isolée.

« Le 8 février dernier, nous avons officialisé la généralisation de ces outils dans le réseau MSA au cours d'une journée consacrée à l'évolution du programme SST (sauveteurs secouristes du travail).

Cette année, toutes les MSA vont être incitées à en faire l'acquisition », indique Carmen Millanes, chargée d'études à la CCMSA, responsable de l'animation du réseau en matière de secourisme du travail. Pour cette spécialiste, l'utilisation de ces appareils d'un nouveau genre n'exclut pas celle de compétences humaines précises. « Mieux vaut qu'ils soient entre les mains de personnes qualifiées, aptes à effectuer un massage cardiaque et des insufflations, car la voix enregistrée que contient l'appareil exige, avant de déclencher un choc électrique, de procéder à ce type d'intervention », recommande-t-elle.



Carmen Millanes

© Tatiana Mellier

explique : « Nous avons prévu de former un sauveteur secouriste du travail par niveau dans l'immeuble que nous occupons. Le défibrillateur est détenu à l'accueil. Il est aussi peu encombrant qu'une trousse à pharmacie. Le fait qu'il opère un diagnostic est très rassurant car il n'y a pas de crainte de se tromper. Et comme il est semi-automatique, l'utilisateur conserve l'initiative du déclenchement de l'impulsion électrique. » Outre l'aspect de prévention, Sonja Lavaud met en avant l'impact positif de cette initiative auprès des salariés et des clients du Crédit agricole : « Nous avons de bons retours, constate-t-elle, et ce partenariat avec la MSA renforce nos contacts avec elle. »

De bons retours partout

Pour sa part, Sébastien Calmels est conseiller environnement à la Maison de l'agriculture de Tarbes. Lui aussi salue la facilité d'utilisation du défibrillateur et son côté rassurant, même si son employeur n'a pas eu à déplorer d'accident cardiaque dans les murs de l'entreprise jusqu'à présent. « Vu la simplicité de l'outil, si on peut sauver des vies grâce à lui, ce n'est pas un luxe d'en avoir un, estime-t-il. Et la MSA est bien dans son rôle de prévention des risques en assurant cette formation ».

Céline Vecchiutti, représentante du CHSCT de la MSA des Hautes-Pyrénées, en est évidemment persuadée et souhaite que cette machine soit connue aussi largement que possible. « Il faut lui faire de la pub, dit-elle, car c'est quelque chose qui servira à coup sûr. Heureusement qu'elle existe. »

Sensibiliser les communes rurales

La MSA a déjà entendu les souhaits de Céline Vecchiutti, puisque le déploiement de ce nouvel outil est en cours de réflexion sur les autres départements que compte la Fédération MSA Midi-Pyrénées Sud. Bernard Pladepouseaux montre que la démarche de sensibilisation s'étend en direction des communes rurales : « Nous sensibilisons les maires de ces communes, précise-t-il, et nous avons déjà achevé de faire le tour des échelons locaux des Hautes-Pyrénées. À chaque fois, nous avons présenté une démonstration en présence de délégués cantonaux, de maires, de représentants d'autres organismes. Les participants sont très intéressés et beaucoup de collectivités ont l'intention de s'équiper. » Du travail en perspective pour Jean-François Lassalle, qui assure l'intégralité des formations. Il y mettra du cœur à l'ouvrage... sans risque pour le sien. ■

Thomas Bousquet

« Ménager son dos et prévenir les tendinites du bras » dans le Tarn-et-Garonne

Le mal de dos touche 7 personnes sur 8 ; il est la première cause d'invalidité au travail chez les moins de 45 ans. Les affections du membre supérieur causées par les mouvements répétitifs représentent 90 % des maladies professionnelles (+ 450 % entre 1995 et 2004).

Les agricultrices du Tarn-et-Garonne, sensibles aux problèmes de santé et soucieuses des conditions de travail sur leur exploitation, veulent inverser la tendance. En janvier 2008, Odile Dejean, administratrice MSA et présidente de la commission des agricultrices FDSEA, en collaboration avec Valérie Dellac, conseiller en prévention des risques professionnels MSA, a proposé une session d'information sur le thème « Ménager son dos, prévenir les tendinites du bras » à l'attention des exploitantes du département. Au programme : une partie théorique le matin à Montauban et une mise en pratique l'après-midi, sur une exploitation de Vazerac. Valérie Dellac a défini les gestes qui font mal (postures extrêmes et contraignantes, mouvements répétitifs...) puis proposé des aménagements adéquats. Le Dr Ricaud, médecin

du travail MSA, a fait un rappel anatomique sur le dos, les poignets, les coudes et les épaules et expliqué les différentes pathologies pouvant se développer après sollicitation régulière et/ou importante sur chacun de ces membres. La pratique sur le terrain a permis de présenter les gestes et postures

appropriés pour ménager son dos : comment manutentionner des objets du travail et de la vie courante (plateaux à palettiser, échelle, seau, bouteille de gaz...) ? Comment améliorer simplement un poste de travail, utiliser du matériel visant à améliorer la sécurité et les conditions de travail (siège assis debout, tapis anti-fatigue, gants de manutention...)?

Compte tenu des nombreuses demandes, une deuxième session s'est tenue mi-février. Et, face au succès rencontré, une autre rencontre sera organisée l'hiver prochain, à l'attention des agricultrices... mais aussi des agriculteurs. D'autres journées devraient être organisées en partenariat avec la MSA et la commission des agricultrices de la FDSEA, sur des thèmes tels que les TMS, l'alimentation, l'ostéoporose, le secourisme... Rendez-vous à l'hiver 2009 !

De gauche à droite : M^{me} Dejean administrateur, le Dr Ricaud, médecin du travail, et Valérie Dellac, conseiller en prévention.



© MSA Tarn-et-Garonne



© MSA Tarn-et-Garonne